

ASCH, Ronald G., DUCHHARDT, Heinz, *Der Absolutismus – ein Mythos? Strukturwandel monarchischer Herrschaft in West- und Mitteleuropa (ca. 1550-1700)*

Christophe Duhamelle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1384>

DOI : 10.4000/ifha.1384

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Christophe Duhamelle, « ASCH, Ronald G., DUCHHARDT, Heinz, *Der Absolutismus – ein Mythos? Strukturwandel monarchischer Herrschaft in West- und Mitteleuropa (ca. 1550-1700)* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 1999, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/1384> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.1384>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

ASCH, Ronald G., DUCHHARDT, Heinz, *Der Absolutismus – ein Mythos? Strukturwandel monarchischer Herrschaft in West- und Mitteleuropa (ca. 1550-1700)*

Christophe Duhamelle

- 1 Cet ouvrage collectif en allemand et anglais doit beaucoup à l'historien britannique Nicholas HENSHALL (*The myth of Absolutism*, 1992) qui, pour paraphraser la formule d'E. HINRICHS dans l'«épilogue» de ce recueil, a affirmé aux historiens réunis pour enterrer l'absolutisme que le cercueil était vide. Un concept peut-il mourir? Inquiet, notre ouvrage passe en revue les trois piliers de l'absolutisme. La professionnalisation: en France, c'est en réaction aux troubles religieux que le discours de l'obéissance l'emporte sur celui de la prééminence de la loi (A. JOUANNA), mais en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne, discipline religieuse et concentration du pouvoir connaissent de multiples manières de s'épauler ou de se dissocier (R.G. ASCH, O. MÖRKE). Voyons du côté du droit; «absolu» signifie bien «détaché des lois». Mais personne n'a prétendu séparer le roi de la loi, ni en Angleterre avant les révolutions, ni en France (D. SMITH), la Castille connaît au contraire une progression de la justice qui réduit l'efficacité du pouvoir (I. THOMPSON), tandis que dans l'Empire dont le droit est un des premiers à se penser comme constitution (W. SCHMALE), même le Grand Électeur doit composer en pragmatique avec les multiples limites de son pouvoir (J. ARNDT). L'armée enfin: mais, partout, son financement se fait par un bricolage de consentement et de coercition (W. REINHARD) et, tandis que l'armée de Louis XIV reste semi-privée et perd de son efficacité lorsque la bureaucratie y progresse (B. KROENER), il faut se tourner vers les Provinces-Unies, non absolutistes par définition, pour trouver une armée performante et bien payée (M. 'T HART). Illusion du discours, illusion de l'efficacité, illusion de la solitude du monarque: telles sont les bases fragiles d'un «absolutisme» forgé après coup par des historiens britanniques opposant un continent despotique à une Angleterre

libre (N. HENSHALL). On ne peut cependant se défendre parfois de trouver que ce recueil met une fougue un peu disproportionnée (où l'on retrouve tout le feu du «révisionnisme» britannique) à enfoncer des portes déjà bien entrebâillées (R. BLÄNKNER, entre autres). La critique de l'absolutisme reste en outre ici dans le cadre qui permet ce concept, celui des institutions centrales et des grandes comparaisons visant à une histoire «systémique» et universelle. Les recherches récentes qui s'attachent à inverser la perspective et à partir des populations elles-mêmes pour repenser le fonctionnement du pouvoir dans l'Europe moderne trouvent très peu d'écho dans un ouvrage où les «-ismes», en dépit de N. HENSHALL, ont encore largement droit de cité.

2 Christophe DUHAMELLE